

PREMIER DE L'ABONNEMENT
Selon Quotidien
En 1905...
POUR LES ETATS-UNIS...
POUR L'ETRANGER...
Les abonnements se font par mandat postal.

Le Numéro
Cinq sous

PREMIER DE L'ABONNEMENT
Edition Hebdomadaire
En 1905...
POUR LES ETATS-UNIS...
POUR L'ETRANGER...
Les abonnements se font par mandat postal.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Journal Français Quotidien. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 4 JANVIER 1905. Fondé le 1er Septembre 1827.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
NEW ORLEANS FREE PRESS
INCORPORATED.
Bureau: 222 rue de Chartres
Entre-Côté et Bienville.
Established at the Post Office at New Orleans
as Second Class Matter.
OFFICE DES PERMIS
AVANCE DE DEMANDES, VENTE
DE COLONNAGES, ETC., QUI
SE COLLECTENT A LA BIENNE
DE LA CITE. LA PLUS
UNE ACHETER PAGE.

LA Mort de M. Syveton

La vérité... Nos lecteurs peuvent être assurés qu'on la connaît bientôt, dit le "Petit Parisien".



M. SYVETON perc.

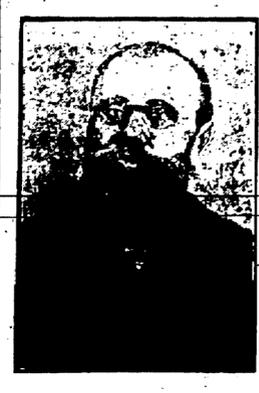
M. Syveton se tenait assis dans un fauteuil, entre la cheminée, où brûlait du charbon de terre, et une large table occupant le milieu de la pièce. La lueur d'une lampe suspendue au plafond éclairait son visage enroulé d'une brève serviette blanche. Ses yeux étaient fixés sur un portrait en pied de son fils...

ble comédie qui a été jouée pour le faire disparaître.
Et puis, si mon fils avait été coupable, s'il s'était senti irrévocablement perdu, s'il avait résolu de mourir comme on veut nous le faire croire, il ne serait pas parti sans m'écrire. Il l'aurait fait, me dit ce que, pour se justifier d'abord à mes yeux, et, ensuite, me demander pardon de l'immense chagrin qu'il allait me causer.
Et d'ailleurs, cette pensée seule l'aurait arrêté. Il m'aurait trop pour commettre de plein gré un acte semblable!

La dernière Entrevue

La voix entrecoupée de sanglots, M. Syveton évoque alors le souvenir de la dernière entrevue qu'il eut avec son fils et les heures d'émotion et d'angoisse qu'il devait traverser bientôt après.
— J'ai vu mon pauvre enfant pour la dernière fois, le 7 décembre, c'est-à-dire la veille même de sa mort. Il était venu déjeuner avec moi, tout seul, en tête à tête, ainsi qu'il le faisait souvent quand il avait de graves préoccupations. Pour lui, j'étais son camarade, son ami le plus cher et le plus intime, et il avait que jamais mes conseils ne lui seraient défaut. Il m'aurait dit tout ce qu'il avait sur son cœur, et je n'aurais pas eu de peine à lui confier ses angoisses, ses craintes et ses espérances. Nous avons toujours été dans une communauté d'idées et de sentiments.
Je ne remarque rien d'anormal en lui ce jour-là. Je m'attendais à le trouver agité et nerveux, ce qui m'eût semblé, d'ailleurs, bien naturel. Je fus même un peu surpris de le trouver au contraire si calme, si maître de lui que je ne pus m'empêcher de lui en témoigner mon contentement. Il avait une entière confiance dans l'issue de son procès qui fit, comme vous pouvez vous en douter, le sujet pressé unique de notre conversation.
De sa femme, de son entourage, il n'en fut pas question. Si à ce moment-là il avait eu la moindre contrariété, s'il avait été sous le coup de menaces ou de révélations scandaleuses, il n'aurait pas manqué de m'en faire l'aveu. Et je sais très bien qu'il était à ce moment-là au-dessus de sa tête.
Après le repas, il me fit cette remarque, à laquelle je n'attachai alors qu'une importance secondaires et qui, aujourd'hui vient à l'appui de mes soupçons.
— Je ne sais pas que j'ai depuis trois jours. J'éprouve de maux de tête, et, par moments, j'ai des vertiges.
— Pourquoi ne consultes-tu pas un médecin? demandai-je.
— Bah! fit-il en riant, ce n'est rien. Ça passera. Henri Robert, à qui j'en ai parlé, m'a assuré que je ne ressentirais rien à l'audience. C'est le principal.
Je mis cette indisposition sur le compte de surmenage et de la fatigue, et je m'insistai pas davantage.
Je le quittai en l'embrassant et en lui souhaitant bonne chance et bon courage. Hélas! je ne devais plus le revoir.

— A quelle heure avez-vous aperçu la mort de M. Syveton?
— Vers trois heures, Louise Spilmacker est soudain entrée dans le magasin en criant: "Mon maître se meurt. Connaissez-vous un médecin?" Je lui indiquai un médecin qui demeure en face, le docteur Leauat.
Celui-ci étant absent, la domestique se rendit chez le pharmacien.
J'ai eu la pensée curieuse de monter dans l'appartement de M. Syveton dès que la fatale nouvelle me fut apprise, mais, comme je me trouvais seule dans le magasin, je craignis de m'embarrasser.
Le juge m'a demandé de préciser à quelle heure la domestique était venue m'annoncer que son maître se mourait. J'ai répondu à M. Boucard que je n'avais pas eu l'idée de consulter la pendule, car je ne prévoyais pas que cela sût pu avoir un intérêt pour plus tard.
Pour me résumer, nous a dit Mme C..., j'affirme que M. Syveton a été tué... Mais dire par qui et comment, je n'en sais pas davantage.



M. le Docteur BARNAY.

Parlant de son entrevue avec M. Syveton, le docteur a fait remarquer à M. Boucard combien les rôles qu'il avait obtenus étaient en contradiction les uns avec les autres:
Je n'ai pu avoir aucun détail précis et je suis en droit de me demander à quel genre de mort a succombé Syveton, puisque sa femme m'a dit successivement qu'il ne s'était pas suicidé et qu'il n'avait jamais fait d'aveux au sujet des accusations portées contre lui.
Après avoir mis en relief le rôle des époux Ménard dans cette affaire, surtout celui de M. Potel qui, par sa déclaration spontanée, a ouvert la série des révélations scandaleuses, le docteur a porté des accusations très précises contre deux personnes touchant de très près M. Syveton, et a donné au juge quelques détails intimes encore inédits qui lui permettent de guider utilement ses recherches.
Le docteur Barnay sera entendu à nouveau.

Opinions de savants.

Le parquet qui tient à s'entourer de toutes les lumières, avait convoqué, hier, le professeur Pouchet, de l'école de médecine, et M. Bordes, ancien sous-chef du laboratoire municipal, actuellement professeur, suppléant de chimie au Collège de France.
Ces deux praticiens n'admettent pas, ou le sait, la possibilité du suicide par l'oxyde de carbone, dans les conditions décrites par Mme Syveton.
En présence de MM. Babot, procureur général; Fabre, procureur de la République; et Boucard, juge d'instruction, ils ont confirmé les déclarations qu'ils avaient faites à la presse: "Le suicide de M. Syveton, d'après la version de sa veuve, ont-ils dit, est matériellement et scientifiquement impossible!"
M. Boucard a commis les deux docteurs chimistes pour procéder à une nouvelle et définitive expertise avec MM. Girard et Ogier.
C'est cet après-dépot de leurs conclusions que le magistrat prendra une décision définitive.

La Déposition du docteur Barnay.

Nous savons que le docteur

LES TERMES DE CAPITULATION
Acceptés par Stoessel.

Les Officiers conserveront leurs armes et seront envoyés en Russie prisonniers sur parole.

Les soldats valides composant la garnison de Port-Arthur seront envoyés en Russie prisonniers de guerre au Japon.

Le canal de Port-Arthur est bloqué par les épaves des navires de guerre russes.

COMMENTAIRES AU JAPON.

Tokio, 3 janvier.— Les japonais ont pris possession des forts de Port-Arthur.
Les officiers et fonctionnaires russes seront autorisés à retourner en Russie, prisonniers sur parole. Les officiers seront autorisés à conserver leurs épées.
Tokio, 3 janvier.— Les termes de capitulation portent que les soldats valides composant la garnison de Port-Arthur seront envoyés en Russie prisonniers de guerre au Japon.

L'entrée de la rade de Port-Arthur obstruée par les navires de guerre russes.

Chefoo, 3 janvier, midi.— Le fort où le traité de capitulation a été signé porte le nom de Gros-Nid de l'Aigle. C'est un fort situé près du mont Riklung.
La demande du général Stoessel que les blessés et malades russes fussent autorisés à rester sous le contrôle de la Croix Rouge russe a été acceptée par les représentants du général Nogi.
Par contre la proposition russe demandant que la garnison de Port-Arthur fût autorisée à sortir en armes de la forteresse a causé quelque controverse.
L'aspirant Kisevich, commandant une chaudière, qui a quitté Port-Arthur hier soir à huit heures, et qui est arrivé ce matin à Chefoo, a fait à un correspondant les déclarations suivantes:
"Aucun coup de feu n'a été tiré à Port-Arthur depuis deux jours. Les détonations entendues par les Chinois provenaient des explosions des forts, des magasins, des entrepôts, des docks et de toutes les choses de valeur que les Russes ont fait sauter."
"Lorsque j'ai quitté Port-Arthur, la forteresse et la ville étaient presque entièrement détruites. Il a fallu plusieurs explosions pour détruire les navires."
"L'entrée du port est entièrement bloquée par les navires coulés. Les seuls navires à flot actuellement à Port-Arthur, sont les navires-hôpitaux "Kassan" et "Mongolia".
"L'entrée du port étant entièrement bloquée par les navires coulés, aucun navire ne quittera plus Port-Arthur."
"Lors de la signature du traité de capitulation, le capitaine Reis représentait le général Stoessel. Une table, couverte de vins et

de liments, avait été placée sur la colline du Nid de l'Aigle.
"Les délégués se sont salués avec une extrême courtoisie, et se sont fait des compliments mutuels sur la bravoure déployée par leurs troupes."
"Sur les cinq mille hommes qui composaient la garnison effective de Port-Arthur au moment de la capitulation, il y en avait plus de la moitié de malades ou de légèrement blessés."
"Depuis quelques temps les bandages faisaient défaut dans la forteresse et il était impossible de soigner convenablement les blessés."
L'annonce que le général Stoessel se préparait à capituler fut reçue avec une profonde satisfaction et un grand soulagement par les soldats.
"Dans les dernières semaines du siège les soldats étaient heureux d'être blessés ce qui leur permettait de se reposer pendant quelques jours à l'hôpital."
Le bombardement des derniers jours a eu des effets terrifiants dans la ville.
Nos canons ne pouvaient plus répondre au feu de l'ennemi et il devenait évident que toute résistance prolongée était impossible.
"Nous aurions pu nous rendre il y a un mois avec les plus grands honneurs. La résistance que nous avons opposée depuis cette époque n'est rien moins qu'un miracle."
"Ce n'est rien de plus qu'une poignée d'hommes brisés qui se rendront aux Japonais et quant à la forteresse ce n'est plus qu'un désert. Il ne reste rien des magnifiques œuvres publiques qui avaient été élevées à Port-Arthur."
"La décision du général Stoessel a créé un sentiment unanime de soulagement."
"Les soldats pour lesquels un mois de siège est compté comme une année de service se réjouissent de l'idée de rentrer dans leurs foyers."

Autorisation demandée à l'Empereur.

Tokio, 3 janv.— Le général Stoessel a télégraphié à l'empereur de Russie, lui demandant que les officiers russes de Port-Arthur fussent autorisés à engager leur parole.

BANQUES.

ETAT SEMI-ANNUEL
DE LA
PROVIDENT BANK AND
TRUST COMPANY,
No 221 RUE CAMP.
A la clôture des affaires, le samedi, 31 décembre 1904.

ACTIF.	
Prêts en espèces	\$62,721 43
Prêts garantis par hypothèques	27,781 27
Autres prêts et acomptes	229,285 26
Surintendances	—
Dividendes non payés	88 77 54
Surintendances non garanties	2,000 00
Surintendances garanties	168,018 20
Maison de banque, meubles et effets	78,054 04
Dépôts de banque, meubles et effets	137,457 81
Comptes	31,285 20
Surintendances	547 50
Total	\$1,248,355 93
PASSIF.	
Fonds de capital payés	\$250,000 00
Surintendances	60,000 00
Prêts en espèces	—
Prêts garantis par hypothèques	25,062 51
Autres prêts et acomptes	2,475 00
Dividendes non payés	—
Dépôts de banque, meubles et effets	600,019 00
Comptes	—
Surintendances non garanties	—
Surintendances garanties	116,910 84
Dépôts de banque et comptes	2,187 82
Surintendances payables	30,000 00
Total	\$1,248,355 93

JA. GHO. W. YOUNG, président de la banque semi-annuelle, tenu solennellement que le rapport des affaires est vrai et exact de son contenu et ses opérations.
J. G. W. YOUNG
J. J. LAWRENCE

Jurid et signé par devant moi à la Nouvelle-Orléans, le 31 décembre 1904.
S. B. BOUQUÉ, Notaire Public.

Assésés-Comptes: JOHN T. GIBSON, T. S. WILKINSON, T. F. STODOLSKY, J. H. BROWN, J. PETER GALLAGHER.
4ème-17

Etat Semi-Annuel de la Banque NATIONALE GERMANIA, DE LA NOUVELLE-ORLEANS, LVA.

ACTIF.	
Prêts à terme et acomptes	\$8,727,149 10
Prêts garantis par hypothèques	2,378,571 56
Surintendances	388,009 00
Dividendes non payés	50,000 00
Maison de banque, meubles et effets	2,225 10
Dépôts de banque, meubles et effets	181,200 74
Comptes	183,492 24
Surintendances non garanties	4,920 28
Surintendances garanties	314,222 19
Dépôts de banque, meubles et effets	757,295 28
Comptes	—
Surintendances payables	888,763 19
Fonds de rédemption avec le Trésorier des E. U.	1,360,721 35
Total	\$14,000,000 00

ETAT SEMI-ANNUEL
DE LA
BANQUE
NATIONALE WHITNEY
A la clôture des affaires, le 31 décembre 1904.

ACTIF.	
Prêts et acomptes	\$0,202,983 43
Bons des Etats-Unis valeur au pair	610,000 00
Fonds de rédemption, cinq pour cent	20,000 00
Maison de banque, meubles et installations	154,000 00
Changé, incluant 1,491,936 83	—
Comptes, incluant des obligations d'au. tree banques	825,714 28
Total	\$2,297,351 23

Fonds de capital... \$400,000 00
Fonds de surplus... \$700,000 00
Prêts en espèces... \$1,000 00
Prêts garantis par hypothèques... \$2,000 00
Autres prêts et acomptes... \$154,000 00
Dividendes non payés... \$20,000 00
Comptes... \$1,491,936 83
Surintendances non garanties... \$1,000 00
Surintendances garanties... \$2,000 00
Fonds de rédemption... \$20,000 00
Fonds de réserve... \$154,000 00
Total... \$2,297,351 23

JAMES T. HAYDEN, Président.
JOHN L. BOURN, Sec. Vice-Prés.
JAMES M. FAGAUD, Sec. Vice-Prés.
JOHN F. FERDINAND, Assésés-Comptes.
A la clôture des affaires des distributeurs, tenu ce jour, un dividende régulier semi-annuel de sept et demi pour cent a été déclaré, payable sur demande.
J. M. FAGAUD, Caissier.
3 Janvier-31

PROFITEZ
— DE NOS —
REDUCTIONS DE JANVIER.
Qui commencent la semaine prochaine et achetez des Meubles de haute qualité à des prix réduits. Nous avons des marchés d'exportation en
AMEUBLEMENTS DE CHAMBRE.
et s'il vous faut un nouveau meuble pour votre chambre, ou une pièce dépareillée ou deux, venez voir ce que nous pouvons vous vendre à bon marché, que vous trouverez beau, artistique et durable.
The GRANT FURNITURE CO.,
Successeurs de Montgomery & Grant,
210-212 RUE DU CAMP.